

PFI Bases de données pour la recherche en sécurité routière

Créée en juillet 2007, cette plateforme intégratrice est un espace d'échange et de discussion autour des bases de données en sécurité routière. Elle permet d'avoir une connaissance mutuelle de l'existant dans ce domaine. Elle a également pour objectif d'organiser la mise à disposition, au sein de l'INRETS, des procès verbaux des accidents de la route dans le cadre de recherches sur l'insécurité routière.

L'insécurité routière est un domaine complexe faisant intervenir et interagir des éléments liés au milieu physique (infrastructure, environnement, trafic), des éléments mécaniques (véhicules), et des éléments humains (usagers), dans un contexte juridique et réglementaire, institutionnel, économique et social. Les recherches en sécurité routière nécessitent l'accès à des données relatives à tous ces éléments, et notamment aux accidents, à la mobilité et aux comportements des divers usagers.

Pour un meilleur accès aux procès verbaux d'accidents

Un inventaire critique des données nécessaires à la recherche en sécurité routière a été établi en 2003*. Ce rapport a permis d'esquisser des pistes pour la création d'un espace de bases statistiques et de données et documents de référence pour les chercheurs. Ces pistes concernent l'organisation du domaine et la gestion des sources d'information. Il est maintenant possible d'avoir accès à l'ensemble des procès-verbaux d'accidents corporels par l'intermédiaire de l'association TRANS-PV AGIRA (Association pour la gestion des informations sur le risque automobile) qui centralise les procès-verbaux d'accidents de la circulation en provenance des services de police et de gendarmerie pour les diffuser aux sociétés d'assurance concernées par l'indemnisation des victimes. Cela nécessite donc une organisation interne à l'INRETS avec un point d'entrée unique pour toutes les UR de l'Institut et la mise en place d'une procédure de validation et de suivi des demandes respectant les exigences de confidentialité légales et réglementaires en matière d'accès et d'utilisation des données. La PFI a pour objectif de répondre à ce besoin.

«Quatre demandes internes à l'INRETS ont déjà été déposées pour avoir accès aux procès verbaux d'accidents, précise Hélène Fontaine, responsable de la PFI. L'UMRESTTE, pour son étude «CESIR-A», qui concerne l'influence de la consommation de médicaments et de l'état de santé des conducteurs sur la sécurité routière, souhaite accéder aux procès verbaux des accidents concernés. Autre exemple, des chercheurs de MA ont besoin des PV du département du Nord dans le cadre d'un projet sur la construction d'un outil d'analyse spatiale de la sécurité. D'autres chercheurs à MA et à GARIG travaillent sur les accidents de deux roues motorisées».

La PFI vise à assurer un suivi des demandes d'accès aux procès-verbaux d'accidents corporels et de l'exploitation qui en est faite. Des réunions d'information et un bilan annuel de l'utilisation des procès-verbaux permettront de mieux connaître cet outil de connaissance des accidents qui se situe



à un niveau intermédiaire entre les études détaillées et les fichiers statistiques nationaux issus des BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation).

Réponse à l'appel d'offres européen pour le projet DaCoTA

L'appel d'offres du 7^e PCRD sorti fin 2007 propose un thème sur «Road safety Data Collection, Transfer and Analysis» DaCoTA. Il a un objectif de recherche coordonnée, s'appuyant sur les données et les modèles de tous les pays participants. En effet, les données de sécurité routière sont très variées depuis les études détaillées d'accident jusqu'aux recueils macroscopiques. La collecte et l'analyse des données au niveau européen ont divers degrés de maturité. Le projet DaCoTA vise donc une meilleure intégration au niveau européen des différentes catégories d'analyse pour progresser dans la connaissance. Il s'appuiera sur des comparaisons internationales systématiques et des échanges mutuels de compétence, d'expérience et de données. Ce projet devrait déboucher ultérieurement vers un appel d'offres pour le montage d'un Observatoire européen de sécurité routière.

Dans le cadre de la PFI, il est prévu de préparer une réponse de l'INRETS. Cela implique de coordonner au sein de l'Institut, les propositions des différentes UR afin de poser les bases de construction d'une proposition commune abordant le recueil de données de sécurité routière et leur analyse. La date limite pour répondre à cet appel d'offres est mai 2008.

UR concernées et partenariats externes

Les UR suivantes ont manifesté leur souhait de participer à la PFI : CIR, DEST, GARIG, GRECIA, LPC, MA, UMRESTTE. Mais la PFI reste ouverte à toute UR souhaitant y participer. A l'extérieur, la PFI a tissé des liens avec l'Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière, TRANS-PV AGIRA, le CERTU et Claude GOT, membre du Comité des experts du CNSR.

* FONTAINE H., GOURLET Y., L'HOSTE J., MUHLRAD N. (2003). *Inventaire critique des données nécessaires à la recherche en sécurité routière*. Rapport de convention DSCR/INRETS.



Contact :

helene.fontaine@inrets.fr